

Demande de permis – Installations septiques

Notes importantes

- Une fois votre demande transmise à Municipalité, cette dernière peut prendre un délai allant jusqu'à 30 jours avant de délivrer le permis.
- Il est de votre responsabilité de vous conformer au *Code national du bâtiment*.
- Il est possible que des documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse de votre demande.
- Seules les demandes complètes seront traitées.
- Ce document est un formulaire de demande de permis. Il ne vous autorise en aucun cas à effectuer les travaux demandés. L'application de la réglementation prévaut.

Identification du demandeur

Propriétaire	Exécutant des travaux
Nom :	Date :
Courriel :	Téléphone :
Adresse de résidence:	
Municipalité :	

Emplacement des travaux

Cocher si identique à l'adresse du domicile du demandeur	
Adresse de l'immeuble concerné :	
Municipalité :	
Numéro de lot :	

Informations sur les travaux

Motif des travaux :	<p>Nouvelle construction résidentielle</p> <p>Agrandissement résidentielle</p> <p>Modification ou réparation de l'installation existante</p> <p>Installation septique désuètes</p> <p>Autre :</p>
---------------------	---

Installation septique choisie :			
Coût des travaux :			
Excavateur (exécutant) :			
Courriel :		Téléphone :	
Adresse de l'entreprise :			

Approvisionnement en eau potable

<p>Système actuel d'approvisionnement en eau potable :</p> <p>Aqueducs</p> <p>Puits non scellé existant</p> <p>Puit scellé existant</p> <p>Non desservi</p> <p>Fait l'objet d'une autre demande de permis</p>

Documents à joindre

<p>Rapport de sol par _____ en date du _____</p> <p>Plan du bâtiment : Fait à la main (pièces identifiées), pour bâtiment existant</p> <p> Fait l'objet d'une autre demande de permis, pour nouvelle construction</p> <p>Éléments à considérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Municipalités de St-Jacques-de-Leeds et Kinnear's Mills <ul style="list-style-type: none"> ○ Un certificat de conformité de l'installation septique est exigé • Municipalité de St-Adrien-d'Irlande <ul style="list-style-type: none"> ○ Un règlement sur les installations septiques à lampe UV a été adopté (Règlement 399)



Je, _____, certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

ENVOI DES DOCUMENTS

Veillez enregistrer ce formulaire et l'envoyer par courriel à M^{me} Perrine Jézéquel, inspectrice municipale à info@mrcdesappalaches.ca

En plus du formulaire, il faut **inclure à votre courriel tous les documents requis** pour l'analyse de votre demande (voir section *Documents à joindre*).